

Dispositif de surveillance en 2022 du 1^{er} mai au 30 novembre

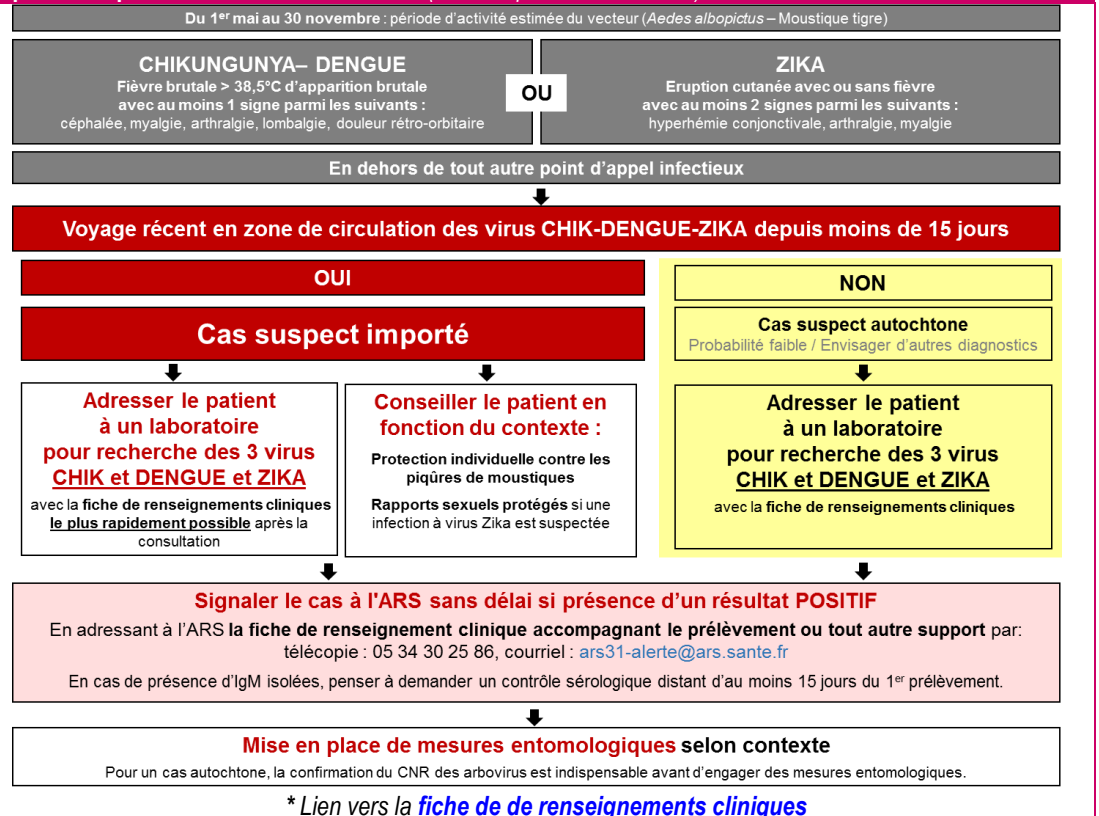
La surveillance du **chikungunya, de la dengue et du Zika** repose sur un dispositif régional de **surveillance renforcée au cours de la période d'activité du moustique « tigre » *Aedes albopictus***, estimée du 1^{er} mai au 30 novembre.

Durant cette période, devant tout résultat biologique positif pour l'une de ces 3 maladies, il est demandé aux médecins cliniciens et/ou aux laboratoires de procéder sans délai à son signalement à l'ARS par tout moyen approprié (logigramme ci-dessous) à l'aide de la [fiche de renseignements cliniques](#) accompagnant le prélèvement ou de la fiche Cerfa de notification adaptée.

Le signalement d'un résultat biologique positif entraîne immédiatement des investigations épidémiologiques. Celles-ci ont pour objectif de déterminer la période d'exposition et de virémie du cas, ainsi que d'identifier les différents lieux de séjour et de déplacements pendant cette période. **En fonction des résultats de l'investigation, des investigations entomologiques et des actions de lutte antivectorielle (LAV) appropriées sont menées**, avec destruction des gîtes larvaires et, si nécessaire, traitements adulticides ou larvicides ciblés dans un périmètre de 150 à 200 mètres autour des lieux fréquentés par les cas pendant la période de virémie.

Ainsi, le **signalement sans délai de tout cas confirmé à l'ARS** est recommandé afin d'engager sans tarder des opérations de démoustication, s'il y a lieu, réduisant le risque de survenue de cas secondaires autochtones dans l'entourage des cas revenus infectés d'une zone d'endémie.

Circuit de signalement des cas de chikungunya, de dengue et de Zika, du 1^{er} mai au 30 novembre, en Occitanie pendant la période de surveillance renforcée (tous les départements d'Occitanie)



Diagnostic biologique du chikungunya, de la dengue et de Zika



Il est recommandé de rechercher simultanément les trois infections.

Pour en savoir plus :

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/lutte-contre-la-dissemination-du-moustique-tigre-en-occitanie>

[Données de surveillance 2021](#)

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/professionnels-de-sante-conseils-pour-votre-pratique>

Faits marquants et bilan de la saison 2021

Du 1er mai au 30 novembre de chaque année, Santé publique France coordonne, en lien avec les ARS concernées, la surveillance renforcée saisonnière du chikungunya, de la dengue et du Zika dans les départements métropolitains colonisés par le moustique vecteur, *Aedes albopictus*.

En dépit de l'augmentation des échanges aériens comparé à l'an dernier, **l'année 2021 a été relativement peu active sur le front des arboviroses** : le nombre de cas importés, essentiellement de dengue en provenance de La Réunion, a été faible (très inférieur à la saison 2020) et deux épisodes très limités d'émergence de dengue ont été documentés en métropole dont une en Occitanie (cf infra).

En Occitanie, du 1er mai au 03 décembre 2021, 24 cas importés de dengue, confirmés ou probables, ont été identifiés et investigués (contre 131 en 2020). Aucun cas de chikungunya ni de Zika n'a été identifié.

Au cours de cette saison de surveillance, les cas ont été identifiés majoritairement par le réseau de laboratoires (64% des cas) ; 36% ont été signalés par un professionnel de santé (respectivement 65% et 35% en 2020, versus 40% et 60% en 2019). La part plus faible de cas déclarés par les professionnels de santé ces deux dernières années par rapport aux années antérieures est sans doute expliquée par la forte mobilisation des professionnels de santé sur la crise Covid-19. Comparé au rattrapage laboratoire, le signalement par un professionnel de santé permet de réduire le délai médian entre la date de début des signes et l'identification des cas d'au moins 6 jours (délai médian de 13 jours par le rattrapage laboratoire vs 7 jours par un professionnel de santé).

Sur les 24 cas importés de dengue, 22 avaient été virémiques en Occitanie, donnant lieu à des interventions des opérateurs de démoustication pour limiter le risque de transmission autochtone : 31 prospections et 16 traitements de lutte anti-vectorielle ont ainsi été réalisés en 2021 en Occitanie.

Au niveau national, sur cette même période, 167 cas importés, confirmés ou probables, ont été recensés :

- **164 cas autochtones de dengue ;**
- **3 cas de chikungunya ;**
- **0 cas d'infection à virus Zika.**

Deux émergences de dengue ont été identifiées au niveau national grâce au signalement des professionnels de santé et au rattrapage laboratoire (dont une en PACA et une en Occitanie, cf détail ci-dessous) contre six émergences (dont trois en Occitanie) en 2020.

L'épisode de transmission autochtone de dengue en Occitanie n'a pas donné lieu à des cas secondaires :

- Un cas autochtone de dengue survenu le 05 novembre 2021, chez une personne résidente de l'Hérault. Des actions de lutte anti-vectorielle ont eu lieu autour du domicile du cas les 11 et 15 novembre. Aucun autre cas n'a été identifié, y compris lors des enquêtes en porte à porte réalisées les 22 et 23 novembre 2021.
- [Lien vers le Point Epidémiologique arbovirose du 03/12/2021 détaillant cette situation](#)

Un autre épisode de transmission autochtone de dengue a été identifié en Provence-Alpes-Côte d'Azur, sans cas secondaires :

- Un cas autochtone de dengue a été identifié dans le département du Var le 26 juillet 2021. Aucun autre cas n'a été identifié, y compris lors des enquêtes en porte à porte réalisées les 2 et 9 août.
- [lien vers le Point ARS PACA détaillant cette situation](#)

Le point épidémiolo

**Surveillance sanitaire
des arboviroses :
Chikungunya,
Dengue, Zika**

**Occitanie : tous les
départements**

**Du 1^{er} mai
au 30 novembre 2022**

Partenaires de la surveillance :

- L'ARS Occitanie
- CNR arbovirus (IRBA-Marseille)
- Laboratoire Biomnis
- Laboratoire Cerba
- Laboratoire de virologie du CHU de Toulouse
- Laboratoire de virologie du CHU de Montpellier
- Laboratoire de virologie du CHU de Nîmes
- Opérateurs de démoustication (OPD)
- Cliniciens et LBM

Rédacteur en chef

Damien Mouly
responsable de la Cellule Régionale Occitanie

Equipe chargée de la surveillance

Amandine Cochet
Anne Guinard
Adeline Riondel

Diffusion

Cellule Occitanie de Santé publique France

Tel assistante : 05 34 30 26 35
occitanie@santepubliquefrance.fr